



08



Sport Stratégies SAS au capital de 39420 €  
RCS NANTERRE 478052228  
N° TVA intra. : FR 56478052228  
CPPAP : 1121 T 86054  
ISSN : 1772-7693

**Adresse / Siège social**

8, rue Barthélémy d'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél : 01 45 19 59 08

**Directeur de la publication** GUILLAUME SAMPIC

**Directeur de l'édition** GUILLAUME SAMPIC

**Rédacteur en chef** ALAIN JOUVE

**Rédacteur en chef-adjoint** ALEXIS VENIFLEIS

**Chef de projet** IVAN CARRIEU

**Secrétaire de rédaction** ISABELLE GAUDON

**A collaboré à ce numéro**

DAVID ROGER

presse@sportstrategies.com

**Crédits photos** PanoramiC - iStockphoto

**Maquette** COMQUEST

**Service client / Publicité / Abonnement**

marketing@sportstrategies.com

**Impression** TANGHE PRINTING

Boulevard industriel, 20

B-7780 Comines - Belgique

Tél : +32 56 55 88 22

**INDEX DES MARQUES CITÉES**

A.S.O. (p 16), Aerth (p 24), Amazon (p 24), Baobab Group (p 22), Baobab+ (p 22), CeramiQ (p 26), Club Moving (p 30), Comcast (p 13), Concerto (p 22), Decathlon (p 12), DHL (p 13), Duval (p 22), Egon Zehnder (p 22), Esprit (p 24), Extra Sports (p 18), Fitlane (p 30), Fitness Park (p 30), Foncia (p 6), FSNB Health & Care (p 30), HT Concept (p 26), Kantar Media (p 6), Levis Strauss (p 24), Lidl (p 7), Liqui Moly (p 7), Meridiam (p 22), Microcred (p 22), Qima (p 22), Reebok (p 24), Riot Games (p 13), Roamler (p 20), Société Générale (p 22), SPORSORA (p 11), Trax (p 20), Unilever (p 21), Union Sport & Cycle (p 12)



14



24



26

**ACTU**

- 04. **L'ESPORT À LA LOUPE**  
+11,3% de croissance pour le marché du jeu vidéo en France en 2020
- 06. **CAMPAGNE**  
Foncia sublime son dispositif #àdomicile
- 07. **PARTENARIAT**  
Liqui Moly compte sur le handball pour développer sa notoriété

**08. PARTENARIAT EXCLUSIF**

CDES ALUMNI / SPORT STRATÉGIES

Charles-Henri Bernardi « Le confinement a révélé le besoin et l'intérêt d'avoir une activité physique régulière »

- 11. **EXPERTISE**  
SPORSORA lance son « Data Center » avec une infographie sur la Gen Z et les Millennials
- 12. **ACTU** en bref

**DOSSIER**

**14. LES ORGANISATEURS**

en mode survie

- 15. **LE COLLECTIF** Événementiel Sportif Outdoor, bras allié des organisateurs sportifs
- 16. **A.S.O.** vers un printemps running connecté
- 17. « **NOUS SOMMES** dans le flou artistique », Nicolas Hassane, directeur du Marathon de la Liberté
- 18. **LA SAINTÉLYON** lance son challenge audioguidé et chronométré
- 19. **LES COURSES CONNECTÉES**, un éventuel complément pour l'OxYTrail
- 20. **DIGISPORT**  
Lancement d'un système d'audit participatif en magasins par Trax et Roamler

**ACTEURS**

- 22. **ENTRETIEN**  
Avec Alexandre Coster, CEO de Baobab+ et cofondateur de la French-African Foundation

**24. START-UP**

Aerth propose une nouvelle esthétique du sport

**CLUB**

**26. PRODUIT DE LA SEMAINE**

CeramiQ est la première marque officiellement labellisée « Masque sportif »

- 28. **MINISTÈRE**
- 30. **ÉTUDE DE LA SEMAINE**
- 31. **CARTES DE VISITE**

Toute copie, reproduction ou représentation intégrale ou partielle sans l'autorisation écrite de la société Sport Stratégies S.A.S est illicite et constitue une contrefaçon punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (art. L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

# CHARLES-HENRI BERNARDI

## « LE CONFINEMENT A RÉVÉLÉ LE BESOIN ET L'INTÉRÊT D'AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE »

Pour le deuxième volet de notre association avec CDES ALUMNI, réseau d'anciens du Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) présidé par Grégory Durand (directeur juridique du PSG), le premier réseau des experts du sport a choisi d'interroger Charles-Henri Bernardi, directeur de Paris Université Club (PUC). Une interview éclairante.



Charles-Henri Bernardi  
Directeur de Paris Université Club (PUC)

### PROFIL DE CHARLES-HENRI BERNARDI

Détenteur d'une licence en droit, Charles-Henri Bernardi a débuté au sein d'une association d'éducation dont le rôle était d'expliquer le fonctionnement de la justice des mineurs aux élèves de primaire et secondaire. Il a ensuite validé le Master 2 Droit, Gestion Économie du Sport de Limoges et pris la direction d'une association sportive dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Depuis 2010, il est directeur du Paris Université Club et enseignant à l'université Gustave Eiffel.

Passionné de rugby, un sport qu'il a pratiqué pendant plus de 30 ans, il est aujourd'hui dirigeant de club et a été membre de la commission de discipline de la FFR pendant 4 ans.

#### Il y a un an, toutes les activités sportives s'arrêtaient. Comment avez-vous appréhendé cette période au club ?

Comme de nombreuses associations, nous avons été dans l'obligation d'arrêter complètement nos activités. Le confinement étant général, il n'était pas possible de proposer aux adhérents de l'association une pratique sportive.

Il n'a pas été facile de s'adapter pour une structure qui évolue dans un domaine très encadré et qui est le même depuis plus de 50 ans : la pratique du sport de compétition. Mais très rapidement, les bénévoles et les salariés se sont appropriés les outils numériques pour rester au contact des adhérents de leur section sportive. Les professeurs de judo ont proposé des cours de kata et d'entretien physique, les maîtres d'armes en escrime ont proposé des séances techniques, la section tennis a mobilisé ses adhérents pour réaliser une fresque de 300 photos avec le logo du PUC en l'honneur des personnels soignants. L'investissement de chacun a été spontané et très apprécié des adhérents.

#### « La reprise au mois de septembre a confirmé une baisse du nombre d'adhérents de 30 % »

Quelles ont été les mesures immédiates que vous avez dû prendre face à cette situation inédite ?

Il a fallu mettre en place une communication à

l'intention des adhérents pour rester en contact et gérer la situation administrative des salariés (70 personnes). L'accompagnement de l'État sur le chômage partiel a été une véritable bouée d'oxygène, mais la situation a suscité beaucoup d'inquiétudes et de nombreuses interrogations pour les éducateurs qui n'avaient jamais été confrontés à cette situation. Il a fallu faire preuve de pédagogie et de patience pour rassurer les salariés.

Il était important de se projeter sur la reprise d'après-confinement et répondre aux exigences des autorités sanitaires (achat de masques, de gel, distanciation, etc.). Et les questions d'ordre économique ont rapidement occupé les conversations des élus. Maintien des salaires (complément au chômage partiel), gestes envers les adhérents ? La logique économique d'une association et sa gestion sont différentes d'une société commerciale et l'adaptation a peut-être été plus compliquée car moins bien préparée à affronter une période de crise.

#### Quel bilan tirez-vous de cette période ? Quelles sont les grandes menaces d'une telle crise ?

Je veux, dans un premier temps, souligner les valeurs d'humanité et de solidarité dont ont fait preuve toutes les personnes qui composent le PUC, adhérents, bénévoles, salariés. Dans une société très individualiste chacun a fait preuve d'investissement pour la continuité de l'institution.

Il y a eu un impact important sur le fonctionnement de l'association. La reprise au mois de septembre a confirmé une baisse du nombre d'adhérents de 30 %. Les adultes ont beaucoup hésité à s'engager pour une nouvelle saison sportive, notamment pour les activités de loisir (danse, fitness). Celles et ceux qui pratiquent en compéti-

tion ont pris une licence fédérale mais se trouvent confrontés à une « saison blanche », que ce soit pour les championnats ou pour les entraînements.

Le bilan économique est forcément compliqué, mais nous pouvons compter sur les aides gouvernementales et sur le soutien de nos partenaires institutionnels. La Ville de Paris ne facture pas les installations sportives non utilisées et a mis en place un plan de soutien exceptionnel pour les associations sportives. Toute la complexité est de maintenir une trésorerie qui permette de faire face aux charges fixes.

**« Quand les installations sportives intérieures sont fermées, quand les installations ne peuvent pas être utilisées après 18 h 00, il faut imaginer comment accueillir et répartir les adhérents sur trois fois moins de créneaux horaires, dans des lieux qui ne sont pas adaptés »**

La menace qui pèse sur le club est de perdre encore plus d'adhérents à la rentrée de septembre 2021. Les enfants seront toujours aussi nombreux mais les adultes seront moins enclins à s'engager sur une année.

### **Quels sont les grands défis que vous avez dû relever ? Quel plan d'action le PUC a-t-il dû mettre en place ?**

Le défi principal a été de rassurer les pratiquant(e)s par la mise en place de dispositifs permettant une pratique sans risques de contamination lors de la reprise des activités au mois de mai 2020. C'est très compliqué car il faut composer avec les directives, gouvernementales, les directives des fédérations sportives qu'il faut réadapter tous les 15 jours au gré des évolutions de l'épidémie et des nouvelles mesures préconisées. Il n'est pas simple -et c'est usant- de faire et défaire constamment l'organisation d'une structure qui compte habituellement 9 000 adhérents (6 000 pour la saison 2020-2021), 70 salariés et 400 bénévoles.

L'objectif est de toujours pouvoir mener une activité physique régulière. Les équipes ont été obligées de sortir de leur zone de confort. Nous étions rodés à une gestion bien réglée et nous avons appris à nous adapter en permanence et à être très réactifs.

Le plus important a été de bien communiquer pour tenir les adhérents informés des modifications des plannings, des lieux de pratique, des annulations de cours...

### **La crise de la Covid-19 a contraint les clubs sportifs à se réinventer. Quelles sont les initiatives que vous avez prises ?**

Le PUC utilise 850 heures d'installations sportives par semaine de 8 h 00 à 23 h 00 en salle et à l'extérieur. Quand les installations sportives intérieures sont fermées, quand les installations ne peuvent pas être utilisées après 18 h 00, il faut

imaginer comment accueillir et répartir les adhérents sur trois fois moins de créneaux horaires, dans des lieux qui ne sont pas adaptés.

Nous avons aménagé une pièce en studio pour les cours en visio. Nous avons appris à exploiter tous les horaires et lieux disponibles pour proposer des activités. Nous avons la chance d'être installés au Stade Charlety où nous pouvons utiliser les coursives des tribunes pour installer des terrains de tennis, des tatamis escamotables, des séances de préparation physique. Les éducateurs ont accepté de modifier leurs emplois du temps. Les sports pratiqués en intérieur sont preuve de résilience et d'adaptation pour la continuité en mode dégradé de leur activité.

### **Quelles opportunités émergent ?**

Le confinement a révélé le besoin et l'intérêt d'avoir une activité physique régulière. De nombreuses personnes ont découvert les exercices de fitness en ligne, le nombre de joggeuses et joggeurs a encore augmenté. Dans le même temps, les enfants et adolescent(e)s ont été plus passif(ve)s. Cette période a également limité les interactions sociales. Aujourd'hui (et lorsque la vie aura repris son cours normal), l'enjeu pour les associations est de capter ces nouvelles sportives et nouveaux sportifs et de séduire les jeunes.

**« Il existe "un potentiel adhérent" important qu'il va falloir capter »**

Les associations devront être en capacité de proposer un panel d'activités variées permettant une certaine souplesse de la pratique, qui ne soit pas trop contraignante mais qui soit encadrée par un professionnel et qui favorise le lien social.





### Quel sport, quelle discipline va d'après vous, être le/la plus impacté(e) ?

Les sports pratiqués en intérieur sont les plus pénalisés et plus particulièrement pour les adultes. Les adhérents adultes du basket, du handball, des sports de combat (judo, lutte, sambo, boxe française) ne sont plus autorisés à pratiquer depuis le 26 septembre 2020. Plusieurs fédérations ont annoncé la fin des championnats qui, pour le handball et le basket, n'ont jamais commencé. Nous craignons une perte d'adhérents dans ces disciplines.

Certaines décisions nous paraissent incohérentes. Comme interdire à deux personnes de jouer au tennis sur des cours couverts ? Il semble que la distance entre deux joueur(se)s de tennis peut être suffisante pour jouer sans risque. Les joueur(se)s appliquant de plus des gestes barrières (ne pas toucher les balles de l'adversaire...) qui limitent les risques liés au virus.

### Et si vous projetiez votre club dans 10 ans, comment aura-t-il traversé cette période ? Comment le voyez-vous dans 10 ans ?

Je pense que le PUC sera toujours un acteur majeur du sport parisien dans 10 ans. Le club a 115 ans et a déjà traversé des moments compliqués avec, notamment, la destruction de ses stades par deux fois. Il proposera toujours les activités sportives compétitives sur lesquelles il a construit son histoire et qui ont permis de former de jeunes sportives et sportifs à leur vie de futur citoyen.

Mais le PUC doit aborder un tournant qui va le conduire vers une modernisation et une diversification de ses activités. Je crois qu'il est essentiel d'élargir le champ d'action de l'association vers des domaines extra sportifs. Les associations sportives doivent s'inscrire dans un projet social, elles doivent être des actrices de la société. J'imagine que, dans 10 ans, le PUC sera un club de sport où vous pratiquerez votre activité sportive, où vous suivrez des cours de langue, où vous pourrez débattre des sujets de société, où vous pourrez acheter vos légumes en circuit court, où vous prendrez des cours de théâtre...

Les clubs de sport doivent essayer d'anticiper ce que sera le sport de demain.

Propos recueillis par David Rouger

Il existe « un potentiel adhérent » important qu'il va falloir capter. Les associations sportives qui proposent une pratique de compétition fédérale vont devoir offrir une nouvelle forme de pratique sans compétition. Cela va peut-être nécessiter une évolution des positions de quelques fédérations qui, pour certaines, ne proposent pas de licence loisir et imposent parfois aux associations affiliées, par leurs textes réglementaires, de licencier tous leurs adhérents. Le risque est que ce « potentiel adhérent » se tourne vers des structures commerciales qui répondront peut-être mieux à la nouvelle demande de pratique sportive.

Je pense également que les associations sportives doivent faire preuve de plus de souplesse sur la périodicité des adhésions. L'engagement financier sur une saison sportive (adhésion annuelle) ne sera plus une évidence après cette crise sanitaire. Sans certitude que les pratiques soient autorisées, sans garantie de ce que sera le lendemain, les adhérent(e)s demanderont à s'engager pour un mois ou un trimestre. Cela ne concerne pas les sportif(ve)s qui pratiquent en compétition. Mais il y a aussi un risque que les compétiteurs(trices) soient moins nombreux(ses).

Le PUC avait anticipé ces nouvelles formes de pratique et a développé avant la crise sanitaire une application dédiée au sport à la carte. La société Team'R nous a accompagnés et a créé un outil qui permet de proposer à nos adhérents une offre de « sport à la carte ». Nous rendons accessible la découverte de nombreux sports pratiqués habituellement dans un cadre compétitif. L'objectif étant de séduire de nouveaux adhérents pour les fidéliser sur le long terme.

Et puisqu'il n'est pas possible de pratiquer le sport depuis un an, nous avons lancé un podcast (Tous Terrains) pour parler du sport et, notamment, du sport amateur qui n'est pas très médiatisé.

## « Je ne crois pas que l'esport supplante la pratique sportive »

### La Covid a permis l'essor de l'esport. On en parle beaucoup. Cette pratique peut-elle venir supplanter la pratique traditionnelle ? D'ailleurs, où en est le PUC sur l'esport ?

Le PUC propose une offre esport depuis 2018. Le modèle allie pratique sportive et esportive. Nous avons utilisé l'esport pour amener les jeunes à la pratique sportive et nous avons transposé les codes et les valeurs du sport dans l'enseignement du esport.

Je ne crois pas que l'esport supplante la pratique sportive. Si les outils numériques vous permettent d'avoir une activité physique (par exemple, jouer un match de tennis contre un adversaire virtuel avec un casque 3D et une raquette à la main), alors, oui, l'esport prendra un peu la place de la pratique traditionnelle. Mais l'esport, ce n'est pas une pratique sportive avec des outils numériques, c'est la pratique compétitive du jeu vidéo.

Le sport et l'esport sont des pratiques qui peuvent être complémentaires et qui peuvent permettre de capter un nouveau public. L'esport est aussi une opportunité pour les associations de diversifier et moderniser leur offre associative. Mais proposer l'esport est surtout le signe qu'une association est en phase avec son temps et s'intéresse aux nouveaux loisirs des jeunes qui risquent de délaisser le sport si vous ne parlez pas leur langage.

L'esport continue son développement au PUC. Nous proposons l'offre sport-esport, mais aussi une académie esport pour participer à des compétitions. Nous travaillons à l'organisation de manifestations sport-esport en lien avec les grands événements sportifs.